

French Tech : EcoVadis renforce sa stratégie sur le social en rachetant une start-up

La licorne de l'ESG réalise sa seconde acquisition avec le rachat d'Ulula, une start-up canadienne. La greentech vise les 200 millions d'euros de revenus annuels récurrents en fin d'année.



EcoVadis compte 1.800 salariés à travers 13 bureaux dans le monde. (Shutterstock)

Par [Camille Wong](#)

Publié le 4 sept. 2024 à 17:00 Mis à jour le 4 sept. 2024 à 17:24

Alors que les opérations de fusion-acquisition vont bon train dans la French Tech, avec [un pic à 5 milliards d'euros au premier semestre 2024](#), le discret champion de la greentech EcoVadis revient sur le devant de la scène en mettant la main sur Ulula, une start-up canadienne.

Le montant de l'opération, qui mêle du cash et des titres, n'est pas communiqué. « Nous n'étions pas dans un cas de start-up en difficulté, le rachat s'est effectué sur des multiples de revenus annuels récurrents [ARR, métrique phare dans le logiciel, NDLR.], dans les normes du marché », affirme néanmoins Pierre-François Thaler, [co-PDG](#) d'EcoVadis.

La licorne, qui a obtenu son statut d'animal magique il y a deux ans, réalise son second rachat après l'allemande Ecotrek (données ESG) et cible des briques technologiques plus que des portefeuilles de clients. L'acquisition de sociétés est une opération attendue chez les licornes, souvent [adossées à des fonds de private equity](#).

Un « centaure » de la French Tech

« Nous n'avons pas énormément de plateformes similaires à la nôtre, donc peu de matière pour faire de la consolidation sectorielle », estime Pierre-François Thaler. Signe de son unicité, [ce « centaure »](#) (une start-up qui dépasse les 100 millions de revenus) de 1.800 salariés devrait atteindre les 200 millions d'euros d'ARR en 2024. Rentable, l'entreprise a continué de se développer à travers le monde, notamment au Japon, en ciblant les entreprises du Nikkei (le CAC 40 japonais).

Ce spécialiste de l'ESG, qui propose un outil d'évaluation des fournisseurs des grandes entreprises, collecte les données relatives à l'environnement, à l'éthique, aux achats responsables ou encore aux droits humains. C'est sur ce dernier aspect que l'entreprise se renforce, avec l'acquisition de la technologie d'Ulula.

Cette start-up fondée en 2015 à Toronto permet à ses clients d'avoir accès aux remontées terrain des employés dans les chaînes d'approvisionnement. En d'autres termes, elle développe un mécanisme d'enquête, comme des sondages ou des procédures de lancement d'alerte à travers des canaux de communication en ligne et hors ligne (messagerie mobile, boîte vocale, WhatsApp...). Un procédé surtout utilisé dans les industries minière, agroalimentaire, textile ou agricole.

Devoir de vigilance

Ulula, qui avait levé quelques millions d'euros auprès d'actionnaires notamment nord-américains, revendique avoir accompagné 150 entreprises depuis sa création et 4 millions de travailleurs, pour un ARR d'environ 5 millions d'euros. Elle va pouvoir bénéficier de la force de distribution d'EcoVadis, qui compte plus de 110.000 clients au coeur de 180 pays.

« La taille du marché grandit de manière exponentielle, le besoin d'outils dans la gestion des plaintes et des griefs des parties prenantes est massif », estime Antoine Heuty, le cofondateur, qui devient vice-président droit de l'homme chez EcoVadis. Les 40 salariés, eux, vont rejoindre les équipes de la licorne à Toronto.

La technologie d'Ulula vient compléter celle d'EcoVadis, qui sur l'aspect des droits de l'homme menait un audit documentaire. Ce rachat intervient dans un contexte réglementaire en mouvement, notamment dans le cadre de lois sur l'esclavage moderne, avec la CS3D, la nouvelle directive européenne sur le devoir de vigilance en matière de droits sociaux, environnementaux et de gouvernance. Elle impose aux entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 450 millions d'euros de mettre en place des mécanismes de réclamation dans leur chaîne d'approvisionnement d'ici à 2029.